ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

TFAD Base de données de l'Accord sur la facilitation des échanges

Mauritanie

Accord ratifié: Non

Notifications de mise en oeuvre (Catégories A, B, C)			Date d'échéance	Statut
Notification des désignations des catégories A,B,C			22 février 2018	Oui
A - 39.9%	B - 2.5%	C - 57.6%	**Not yet notified** - 0.0%	
Notification des dates indicatives de la Categorie B			22 février 2018	Oui
Notification des dates définitives de la Categorie B			Prorogation accordée jusqu'au 21 février 2021	Oui
Notification des dates indicatives de la Categorie C			22 février 2021	Oui
Notification des dates définitives de la Categorie C			22 août 2022	Oui
Notification des bésoins d'assistance technique			22 février 2019	Oui
Notification des arrangements conclus pour la fourniture d'assistance technique			22 février 2021	Non
Notification de l'état d'avancement de la fourniture d'assistance technique			22 août 2022	Non

Notifications de transparence			
Notified Art. 1.4	Catégorie C	date définitive de mise en oeuvre 31 décembre 2024	Non
Notified Art. 10.4.3	Catégorie C	date définitive de mise en oeuvre 31 décembre 2024	Non
Notified Art. 10.6.2	Catégorie A	date définitive de mise en oeuvre 22 février 2018	Non
Notified Art. 12.2	Catégorie A	date définitive de mise en oeuvre 22 février 2018	Non

Renseignements sur l'assistance	
Notified Art. 22.3	Non

Légendes: Oui Notification présentée Non Notification due Non Notification non échue

Programme de mise en oeuvre			date indicative de mise en oeuvre	date définitive de mise en oeuvre
1.1	Publication	C E	au plus tard le 31 décembre 2022	au plus tard le 31 décembre 2024
1.2	Renseignements disponibles sur Internet	C B»C E	au plus tard le 31 décembre 2020	au plus tard le 31 décembre 2024
1.3	Points d'information	C E	au plus tard le 31 décembre 2022	au plus tard le 31 décembre 2024
1.4	Notification	C E	au plus tard le 31 décembre 2022	au plus tard le 31 décembre 2024
2.1	Observations et renseignements avant l'entrée en vigueur	C E	au plus tard le 31 décembre 2022	au plus tard le 31 décembre 2024
2.2	Consultations	C E	au plus tard le 31 décembre 2021	au plus tard le 31 décembre 2024
3	Décisions anticipées	C E	au plus tard le 31 décembre 2024	au plus tard le 31 décembre 2024
4	Procédures de recours ou de réexamen	C E	au plus tard le 31 décembre 2022	au plus tard le 31 décembre 2024
5.1	Notification de contrôles ou d'inspections renforcés	C E	au plus tard le 31 décembre 2024	au plus tard le 31 décembre 2024
5.2	Rétention	A		au plus tard le 22 février 2018
5.3	Procédures d'essai	C E	au plus tard le 31 décembre 2022	au plus tard le 31 décembre 2024
6.1	Disciplines générales concernant les redevances et impositions	C E	au plus tard le 31 décembre 2022	au plus tard le 31 décembre 2024
6.2	Disciplines spécifiques concernant les redevances et impositions	C E	au plus tard le 31 décembre 2022	au plus tard le 31 décembre 2024
6.3	Disciplines en matière de pénalités	A		au plus tard le 22 février 2018

Programme de mise en oeuvre			date indicative de mise en oeuvre	date définitive de mise en oeuvre
7.1	Prétraitement avant arrivée	C E	au plus tard le 31 décembre 2022	au plus tard le 31 décembre 2024
7.2	Paiement par voie électronique	C E	au plus tard le 31 décembre 2022	au plus tard le 31 décembre 2024
7.3	Séparation de la mainlevée	A		au plus tard le 22 février 2018
7.4	Gestion des risques	C E	au plus tard le 31 décembre 2024	au plus tard le 31 décembre 2024
7.5	Contrôle après dédouanement	C E	au plus tard le 31 décembre 2024	au plus tard le 31 décembre 2024
7.6	Temps moyens nécessaires à la mainlevée	C E	au plus tard le 31 décembre 2022	au plus tard le 31 décembre 2024
7.7	Opérateurs agréés	C E	au plus tard le 31 décembre 2022	au plus tard le 31 décembre 2024
7.8	Envois accélérés	A		au plus tard le 22 février 2018
7.9	Marchandises périssable	A		au plus tard le 22 février 2018
8	Coopération entre les organismes présents aux frontières	C E	au plus tard le 31 décembre 2024	au plus tard le 31 décembre 2024
9	Mouvement des marchandises	A		au plus tard le 22 février 2018
10.1	Formalités	A		au plus tard le 22 février 2018
10.2	Acceptation de copies	C E	au plus tard le 31 décembre 2022	au plus tard le 31 décembre 2024
10.3	Utilisation des normes internationales	C E	au plus tard le 31 décembre 2022	au plus tard le 31 décembre 2024

Programme de mise en oeuvre			date indicative de mise en oeuvre	date définitive de mise en oeuvre
10.4	Guichet unique	C E	au plus tard le 31 décembre 2022	au plus tard le 31 décembre 2024
10.5	Inspection avant expédition	A		au plus tard le 22 février 2018
10.6	Recours aux courtiers en douane	A		au plus tard le 22 février 2018
10.7	Procédures communes à la frontière	B E	au plus tard le 31 décembre 2020	au plus tard le 31 décembre 2024
10.8	Marchandises refusées	A		au plus tard le 22 février 2018
10.9	Admission temporaire de marchandises	C E	au plus tard le 31 décembre 2021	au plus tard le 31 décembre 2024
11	Transit	C E	au plus tard le 31 décembre 2022	au plus tard le 31 décembre 2024
12	Coopération Douanière	A		au plus tard le 22 février 2018

Légendes

A	Notifiée dans la catégorie A	Ap	Notifiée dans la catégorie A		
B	Notifiée dans la catégorie B	Bp	Notifiée dans la catégorie B	C»B	Transfer de la cat. C à la cat. B
C	Notifiée dans la catégorie C	Cp	Notifiée dans la catégorie C	B»C	Transfer de la cat. B à la cat. C
N	Pas encore notifiée	E	Report de dates demandé		

Notifications et autres documents

Symbole	Date de réception	Description
G/TFA/N/MRT/2	2025-02-24	Category shifting and extension of implementation dates

Symbole	Date de réception	Description
G/TFA/W/92	2023-07-05	The role of technology transfer in building resilience: Trade Facilitation
G/TFA/N/MRT/1/Add.2	2022-08-19	Categories B and C notification
G/TFA/N/MRT/1/Add.1/Corr.1	2020-02-27	Category B notification - Addendum - Corrigendum (In French only)
G/TFA/N/MRT/1/Add.1	2020-02-21	Category B notification - Addendum - Extension of time request to notify Cat. B definitive dates
G/TFA/N/MRT/1	2019-04-26	Category A, B and C Notifications

Information détaillée sur l'assistance technique

1.1 Publication

C

1.1.1 (a), (b), (c), (d), (e), (f), (g), (h), (i), (j)

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2022

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2024

Assistance requise pour la mise en oeuvre

? Financement pour améliorer la dotation budgétaire de la structure en charge du Journal officiel
? Assistance pour mettre à jour et diffuser les guides pratiques décrivant les procédures d'importation, d'exportation et de transit
? Assistance pour améliorer la visibilité et communication avec les usagers
? Assistance pour développer l'interaction avec les usagers (système de questions-réponses)
? Assistance pour dotation en matériel et équipement des services intérieurs
(FRANCE/SUISSE)

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Infrastructure et equipment, Sensibilisation*

C

1.2.1 (a), (b), (c)
1.2.2
1.2.3

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2020

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2024

Assistance requise pour la mise en oeuvre

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC)*

Transfert de la catégorie B vers la catégorie C.

C

1.3.1
1.3.2
1.3.3
1.3.4

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2022

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2024

Assistance requise pour la mise en oeuvre

? Assistance pour obtenir l'équipement informatique nécessaire pour les points d'information (Suisse)
? Assistance pour former le personnel pour la gestion et la communication de l'information (SUISSE)

Étiquettes: *Infrastructure et equipment, Ressources humaines et formation*

C

1.4 (a), (b), (c)

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2022

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2024

Assistance requise pour la mise en oeuvre

? Assistance pour former les personnes à faire les notifications à l'OMC
? Assistance pour fournir l'équipement informatique nécessaire à la personne responsable des notifications à l'OMC (SUISSE)

Étiquettes: *Infrastructure et equipment, Ressources humaines et formation*

C

2.1.1
2.1.2
2.1.3

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2022

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2024

Assistance requise pour la mise en oeuvre

? Assistance pour mise en place d'un processus de mise en consultation publique des projets de textes juridiques concernant le commerce avant leur mise en œuvre (SUISSE)

Étiquettes: *Cadre législatif et réglementaire*

2.2

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2021

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2024

Assistance requise pour la mise en oeuvre

? Assistance pour définir un cadre juridique pour la mise en place d'un mécanisme de consultation approprié
? Assistance pour former le personnel responsable des consultations présent aux frontières
? Assistance pour créer un site web ou plate-forme pour les échanges avec le public (SUISSE)

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Cadre législatif et réglementaire, Ressources humaines et formation*

3.1 **3.2 (a), (b)** **3.3** **3.4** **3.5** **3.6 (a), (b), (c)** **3.7** **3.8** **3.9 (a) (i), (ii), (i), (ii), (iii), (iv), (c), (d)**	**Date indicative de mise en oeuvre** 31 décembre 2024	**Date définitive de mise en oeuvre** 31 décembre 2024

Assistance requise pour la mise en oeuvre

? Expert juriste pour mettre en place un cadre juridique
? Expert juriste pour mettre en place les procédures
? Expert informaticien pour la conception d'un système automatisé
? Assistance pour promouvoir des actions de sensibilisation
(OMD/CNUCED)

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Cadre législatif et réglementaire, Sensibilisation*

4.1 (a), (b) **4.2** **4.3** **4.4 (a), (b), paragraph** **4.5** **4.6**	**Date indicative de mise en oeuvre** 31 décembre 2022	**Date définitive de mise en oeuvre** 31 décembre 2024

Assistance requise pour la mise en oeuvre

? Assistance pour publier des manuels de procédure en matière de litiges (OMD)

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC)*

5.1 Notification de contrôles ou d'inspections renforcés

C

5.1 (a), (b), (c), (d)

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2024

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2024

Assistance requise pour la mise en oeuvre

? Mise en place d'un système d'alerte rapide (Intranet, ou au sein du Guichet unique) à l'importation reliant tous les postes frontières
? Formation des agents opérant le système d'alertes
? Système intranet ou mise en place d'une plate-forme informatique d'échange d'informations (UE)

Étiquettes: *Technologies de l’information et de la communication (TIC), Ressources humaines et formation*

C

5.3.1
5.3.2
5.3.3

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2022

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2024

Assistance requise pour la mise en oeuvre

? Assistance d'un pays ayant procédé à cette modification de son code des douanes et ayant notifié en catégorie A
? Assistance requise pour développer les procédures de la contre-expertise
? Former les fonctionnaires pour arbitrer entre les deux expertises
(CÔTE D'IVOIRE, SÉNÉGAL, MAROC)

Étiquettes: *Procédures institutionnelles, Ressources humaines et formation, Cadre législatif et réglementaire*

C

6.1.1
6.1.2
6.1.3
6.1.4

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2022

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2024

Assistance requise pour la mise en oeuvre

? Assistance pour mettre en place un examen périodique de toutes redevances
? Assistance pour publier régulièrement par voie électronique toutes les redevances (OMC)

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC)*

C

6.2 (i), (ii)

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2022

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2024

Assistance requise pour la mise en oeuvre

? Assistance pour mettre en place un examen périodique de toutes redevances douanières
? Assistance pour publier régulièrement par voie électronique toutes les redevances douanières (OMC)

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC)*

C

7.1.1
7.1.2

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2022

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2024

Assistance requise pour la mise en oeuvre

? Assistance pour mettre en place un cadre réglementaire permettant le traitement des documents d'importation avant l'arrivée des marchandises
? Assistance pour acquisition d'équipements spécifiques: scanners, cartes-mémoire pour serveurs (OMD)

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Infrastructure et equipment, Cadre législatif et réglementaire*

7.2

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2022

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2024

Assistance requise pour la mise en oeuvre

? Assistance de la part des pays qui ont mis en place le paiement électronique, pour mettre en place les textes d'application
? Prévoir le changement de la réglementation du Trésor pour permettre le paiement électronique des droits d'importation et d'exportation
? Interfaçage entre SYDONIA, le système du Trésor et le système bancaire afin que la douane accepte les paiements par carte de crédit
? Travail d'étudier les trois systèmes pour trouver un langage standardisé d'interfaçage de type ISO 85-83
? Second interfaçage avec le futur système national de paiement (RTGS et SWIFT). Paiement des services d'un bureau d'informaticiens spécialisés en interfaçage
? Formation des douaniers et des agents du trésor aux paiements électroniques et aux systèmes de paiement
? Terminaux de cartes de crédit et autre infrastructure nécessaire à financer pour la Douane, le Trésor et le système bancaire
(OMD/CNUCED/EDIFACT)

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Cadre législatif et réglementaire, Infrastructure et equipment, Procédures institutionnelles, Ressources humaines et formation*

C

7.4.1
7.4.2
7.4.3
7.4.4

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2024

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2024

Assistance requise pour la mise en oeuvre

? Assistance pour mettre en place un cadre juridique et réglementaire
? Élaboration d'une stratégie de gestion des risques
? Etablir des procédures de contrôle se basant sur les principes de la gestion des risques
? Réviser périodiquement les plans formels en matière de gestion des risques
? Mécanisme de diffusion de l'information sur les risques à tous les bureaux
? Création d'une entité dédiée à l'analyse du risque
? Assistance à la formation des opérateurs du système
? Créer un modèle d'analyse et de gestion des risques
(OMD/AFRITAC)

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Infrastructure et equipment, Ressources humaines et formation, Cadre législatif et réglementaire, Procédures institutionnelles, Sensibilisation*

C

7.5.1
7.5.2
7.5.3
7.5.4

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2024

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2024

Assistance requise pour la mise en oeuvre

? Assistance pour la création d'un service dédié au contrôle après dédouanement
? Assistance pour la formation
? Fourniture d'une expertise informatique
(AFRITAC/OMD/GIZ)

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Ressources humaines et formation*

C

7.6.1
7.6.2

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2022

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2024

Assistance requise pour la mise en oeuvre

? Réalisation d’une étude sur le temps moyen nécessaire à la main levée
? Élaboration de procédures communes pour déterminer le temps nécessaire à la main levée
? Créer un comité comprenant plusieurs agences pour la mesure du temps moyen à la main levée des marchandises
? Formation à la conception à la planification, à la réalisation et à l’analyse d’une TRS
? Formation sur l’utilisation du logiciel de l'OMD (OMD)

Étiquettes: *Diagnostic et evaluation des besoins, Procédures institutionnelles, Ressources humaines et formation, Technologies de l’information et de la communication (TIC)*

C

7.7.1
7.7.2 (a) (i), (ii), (iii), (iv), (i), (ii)
7.7.3 (a), (b), (c), (d), (e), (f), (g)
7.7.4
7.7.5
7.7.6

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2022

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2024

Assistance requise pour la mise en oeuvre

? Expertise pour la création du cadre juridique pour les OEA.
? Expert douanier pour formation personnel sur le fonctionnement des OEA (OMD/AFRITAC)

Étiquettes: *Cadre législatif et réglementaire, Ressources humaines et formation*

8.1
8.2 (a), (b), (c), (d), (e)

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2024

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2024

Assistance requise pour la mise en oeuvre

? Assistance pour la création de comités bilatéraux avec les pays limitrophes; Exploitation des mécanismes de coopération douanière de la CEDEAO
(Commission de la CEDEAO)
? Assistance de pays ayant mis en place des échanges d'information concernant les marchandises en transit (Côte d'Ivoire)
? Assistance pour la mise en place de bureaux de douane juxtaposés (Mali)
? Aide pour adhérer à la Convention TIR et à la Convention admission temporaire (ATA)
? Aide au traçage des cargaisons pour remplacer l'escorte (Mali)
(Secrétariat TIR et pays CEDEAO)

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Cadre législatif et réglementaire, Procédures institutionnelles*

C

10.2.1
10.2.2
10.2.3

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2022

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2024

Assistance requise pour la mise en oeuvre

? Assistance pour changer les procédures, par exemple de la part d'un pays voisin ayant changé ses procédures (Sénégal)
? Formation de douaniers à accepter les copies dans le cadre du guichet unique (Sénégal)

Étiquettes: *Procédures institutionnelles, Ressources humaines et formation, Cadre législatif et réglementaire*

C

10.3.1
10.3.2

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2022

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2024

Assistance requise pour la mise en oeuvre

? Assistance de l'OMD pour mise en place la Convention de Kyoto révisée et la Convention d'Istanbul
? Assistance pour mise en place de déclaration simplifiée (OMD)

Étiquettes: *Cadre législatif et réglementaire*

C

10.4.1
10.4.2
10.4.3
10.4.4

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2022

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2024

Assistance requise pour la mise en oeuvre

? Assistance de l'OMD/CNUCED conjointement avec l'Organisation maritime internationale (OMI), pour réaliser une étude de faisabilité d'un guichet unique sous la tutelle du Ministère des finances (Douane)
? Assistance de l'OMD/CNUCED pour développer SYDONIA en une plate-forme électronique connectant tous les intervenants du processus d'importation, d'exportation et de transit
? Aide pour signer la Convention FAL, dont une annexe recommande le format numérique, l'unification des procédures et la création d'une communauté portuaire (OMD/CNUCED/OMI)

Étiquettes: *Technologies de l’information et de la communication (TIC), Cadre législatif et réglementaire, Diagnostic et evaluation des besoins*

C

10.9.1
10.9.2 (a), (b), (c)

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2021

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2024

Assistance requise pour la mise en oeuvre

? Voyage d'étude pour benchmarking
? Formation à la supervision et à la vérification des opérations de fabrications pour les régimes de perfectionnement actif
? Module pour gérer les fiches de production pour le suivi du perfectionnement actif
? Implémentation du module de gestion des exonérations et admissions temporaires
? Renforcement de capacités
(OMD)

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Cadre législatif et réglementaire, Diagnostic et evaluation des besoins, Ressources humaines et formation*

11 Transit

C

11.1 (a), (b) **11.2** **11.3** **11.4** **11.5** **11.6 (a), (b)** **11.7** **11.8** **11.9** **11.10** **11.11** **11.12** **11.13** **11.14** **11.15** **11.16 (a), (b), (c)** **11.17**	**Date indicative de mise en oeuvre** 31 décembre 2022	**Date définitive de mise en oeuvre** 31 décembre 2024

Assistance requise pour la mise en oeuvre

? Assistance pour modernisation du système de transit et des principaux corridors (Banque mondiale)

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Cadre législatif et réglementaire*

Légendes

C	Notifiée dans la catégorie C	Cp	Notifiée dans la catégorie C	E	Report de dates demandé
	Arrangement avec des donateurs notifié		Arrangement avec des donateurs pas encore notifié		

Téléchargé le 21 novembre 2026
Mis à jour le 25 mars 2026

2026 © TFAD - http://www.tfadatabase.org